

Le réveil de



Saint-Lormel

La campagne au fil de l'eau

N° 504

janvier 2023

Bonne et heureuse année 2023

L'année 2022 qui vient de s'achever a commencé dans la lignée de 2020 et 2021, sous des contraintes liées à l'épidémie de la COVID, empêchant encore les manifestations conviviales ou festives. Puis la guerre est revenue sur le sol européen, avec ses conséquences sur la fourniture et le prix de l'énergie et le retour d'une forte inflation qui impactent notre vie quotidienne. Souhaitons que 2023 nous ramène la paix.



Le Maire, les adjoints et les conseillers municipaux vous adressent tous leurs meilleurs vœux pour cette NOUVELLE ANNÉE

2023

RETOUR DES ÉVÈNEMENTS ASSOCIATIFS

2022 a vu le retour de la vie associative dans notre commune, avec un point d'orgue, le comice agricole, très réussi grâce à l'investissement de tous, notamment des nombreux bénévoles.

DES NOUVEAUX AGENTS TECHNIQUES À SAINT-LORMEL

2 nouveaux agents techniques, Romain et Paul, sont venus remplacer ceux qui ont quitté l'effectif communal.

DES PROJETS QUI VONT SE CONCRÉTISER EN 2023

Le conseil municipal n'a pas chômé en 2022, s'agissant notamment des grands projets communaux. Résultat : Après 2 années 2021 et 2022 qui ont constitué le temps nécessaire à la conception et aux études, 2023 sera une année de concrétisation physique des projets. Ainsi les travaux de restructuration de l'ensemble mairiesalle polyvalente devraient débuter en avril 2023 pour s'achever au printemps 2024.

C'est un très important projet pour une commune comme la nôtre. Nous aurons l'occasion de vous le décrire en détail lors de la cérémonie des vœux le 7 janvier. Par ailleurs, les travaux de viabilisation du futur lotissement communal "Le Courtil Saint-Pierre" commenceront à l'automne, le projet vous sera également présenté lors des vœux.

Rendez-vous donc le 7 janvier pour les traditionnels vœux de la municipalité. Et déjà tous nos souhaits de santé et de bonheur pour 2023.

La Municipalité

www.saint-lormel.fr

Mairie de Saint-Lormel

1, rue St-Pierre
22 130 ST-LORMEL
Tél. : 02 96 84 14 80
mairie.st.lormel@orange.fr

Horaires d'ouverture au public :

Tous les matins, du lundi au samedi, de 9h à 12h et le jeudi soir de 16h à 18h.

Numéro d'appel d'urgence
CCAS en dehors des heures
d'ouverture du standard
(9 h-12h & 14 h-17h30)
au 06 74 65 55 64

Imprimeur Gérant :
René BOUAN

Ont participé à la réalisation :
William AUBIN ,
René BOUAN,
Deborah LE DREF,
Catherine SORGNIARD,
Josiane ROBISSOUT ,
Thomas SCHMITT

Création et mise en page :
Cocktail Graphic
22130 Saint-Lormel
www.cocktail-graphic.com

**LES INFOS
DE LA MAIRIE**

**VŒUX 2023
DE LA
MUNICIPALITÉ**

*Les habitants
de la commune
sont invités à la
cérémonie des
vœux de la muni-
cipalité qui aura
lieu le **samedi
7 janvier 2023
à 18 h** à la salle
polyvalente.*

**Une surprise à l'école
de Saint-Lormel**

Après le déjeuner, jeudi
15 décembre le Père Noël
a porté 2 sacs remplis de
cadeaux collectifs pour
les classes.



LES BRÈVES* du Conseil Municipal

**DU 8
DÉCEMBRE
2022**

Étaient présents :

AUBIN William,
BOUAN Chantal,
BOUAN René,
DAUNAY Loïc,
LEBORGNE Régine,
NEUTE Françoise,
PORCHER Aurélie,
RAULT Philippe,
ROBISSOUT Josiane,
SUIRE Thierry.

Absents excusés :

AILLET Louis (procuration
à SUIRE Thierry),
MENIER Mireille (procuration
à LEBORGNE Régine),
PLESTAN Sylvaine
(procuration à
PORCHER Aurélie),
SCHMITT Thomas
SORGNIARD Catherine
(procuration à DAUNAY Loïc).

* Ces "brèves" représentent les
principales informations du Conseil
Municipal traitées par la commission
information et communication.
Elles ne doivent pas être considérées
comme le compte-rendu complet
et officiel du Conseil Municipal.
Celui-ci est téléchargeable sur :
www.saint-lormel.fr

**• Les infos
de Dinan Agglo**

- Lors de la conférence des
maires du 21 novembre
2022, ont été abordés les
points suivants :
- la gestion des eaux pluviales
urbaines, qu'il est envisagé
de déléguer aux communes,
 - le futur Parc Naturel Régio-
nal, dont la procédure finale
de création va être engagée
dès décembre 2022 par
une enquête publique et
se poursuivra en 2023 pour
s'achever courant 2024.

➤ Lors de la conférence des
maires du 5 décembre
2022 ont été présentés :

- l'offre aux communes en
matière d'ingénierie éner-
gétique,
- le bail réel solidaire en
matière de logement social
- un point sur la refonte de la
politique des déchets.

**• Prévoyance des
agents communaux :
Participation de la
commune**

Le Conseil municipal a validé
la participation financière de
la commune à la couverture
de la cotisation payée par
chaque agent qui aura adhéré
au contrat auquel la commune
a adhéré par l'intermédiaire du
Centre de Gestion 22 et Terri-

toria Mutuelle pour le risque
"prévoyance" (maintien du
salaire en cas d'arrêt maladie).
Cette participation a été portée
de 8 € à 15 € brut mensuel par
agent à compter du 1er janvier
2023. (11 voix pour 15 €, 1 voix
pour 12 € et 2 abstentions)

**• Participation aux
repas et spectacle des
écoles du RPI 2022**

Pour renouer avec la tradition,
vendredi 16 décembre, tous
les enfants du RPI déjeune-
ront ensemble à la cantine
de Créhen, puis assisteront à
un spectacle. Les frais de ce
spectacle seront pris en charge
par les communes au prorata
des enfants scolarisés dans
chacune des écoles.

**PLAN DE FINANCEMENT restructuration salle polyvalente /
mairie PERMIS DE CONSTRUIRE et D'AMÉNAGER**

DEPENSES		RECETTES	
PRESTATIONS		SUBVENTIONS	
Travaux	1 099 000.00 €	DETR / DSIL (Etat) (en attente de confirmation)	300 000.00 €
Architecte	123 189.63 €	Région Bretagne	150 000.00 €
Etudes	16 855.00 €	Contrat de territoires	97 113.00 €
		Dinan Agglomération	75 000.00 €
		AUTOFINANCEMENT	
		Fonds propres / emprunt	616 931.63 €
TOTAL :	1 239 044.63 € HT	TOTAL :	1 239 044.63 € HT

• **Adoption de l'opération de restructuration de l'ensemble salle polyvalente/mairie et approbation du plan de financement**

Par délibération du 8 avril 2022, le conseil municipal a validé le choix du cabinet d'architecte pour mener la mission de maîtrise d'œuvre du projet de restructuration de l'ensemble salle polyvalente et mairie. Le conseil municipal adopte et approuve le plan de financement prévisionnel du projet de restructuration présenté par le cabinet BRA (voir tableau ci-dessus)

• **Dénomination de rue au Hameau de la Tourelle 2**

Suite à la création du lotissement privé "le Hameau de la Tourelle 2", il est nécessaire d'attribuer un nom à la voie desservant ce hameau et permettant l'accès aux terrains constructibles. Le conseil municipal décide de nommer la future voie qui desservira ce hameau, « rue des Badiers ».

• **Lotissement le Courtil St Pierre - Avenant n°1 SETUR**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal un projet d'avenant au marché

passé avec la société SETUR pour la maîtrise d'œuvre du lotissement communal "le Courtil St Pierre". Cet avenant d'un montant de 1 900 € HT s'explique par les modifications successives apportées au projet. Le conseil accepte cet avenant portant le montant du marché de 24 832, 50 € HT à 26 732,50 € HT.

• **Prochain conseil municipal :**

vendredi 20 janvier 2023- 20h. Le compte rendu réglementaire de ce conseil municipal est téléchargeable sur notre site web : www.saint-lormel.fr et est disponible en mairie ■

**LES INFOS
DE LA MAIRIE**

→ **BIENTOT 16 ANS!**
PENSEZ AU RECENSEMENT, C'EST OBLIGATOIRE

Les jeunes gens et jeunes filles né(e)s en JANVIER 2007 sont invités à se présenter à la mairie à partir de leur date anniversaire (apporter le livret de famille).

• **Démarche :**

En ligne : Service en ligne. Recensement citoyen obligatoire. Service accessible avec un compte personnel service-public.fr. Se munir de ses identifiants et de la version numérisée sous format pdf des pièces à fournir. Sur place : En mairie. Le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents. Il doit se rendre à sa mairie avec les documents suivants : Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport) ; Livret de famille. À savoir : il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.

→ **ETAT-CIVIL 2022 :**

Au cours de l'année 2022 nous avons enregistré :

- 3 naissances
- 3 PACS
- 3 mariages
- 9 décès (dont 2 transcriptions)



ÉcoWatt : s'engager pour sécuriser les approvisionnements en électricité

Porté par RTE (Réseau de Transport d'Électricité) et l'ADEME (Agence de la transition écologique), EcoWatt est un dispositif citoyen qui permet aux Français, entreprises et collectivités, de consommer l'électricité au bon moment et ainsi de réduire les risques de coupure d'électricité en France.

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ DON DU SANG :

La prochaine collecte de sang aura lieu le jeudi 18 janvier à la salle des fêtes de Matignon.

Merci de vous inscrire sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Toute personne âgée de 18 ans à 70 ans est un donateur potentiel, n'hésitez pas à vous présenter. Lors de votre rendez-vous, pensez à vous munir de votre pièce d'identité. Donner est un acte généreux qui sauve des vies. **Merci pour votre participation !**

→ RESTOS DU CŒUR DE MATIGNON :



La campagne d'hiver des Restos du Cœur qui a débuté le jeudi 24 novembre 2022 se poursuivra jusqu'au jeudi 9 mars 2023 La distribution se fera chaque jeudi de 9h à 11h15.

02 96 80 52 91

ad22.matignon@restosdu-coeur.org

ZA Rue du Chemin vert
22550 Matignon

Véritable météo de l'électricité, EcoWatt qualifie en temps réel le niveau d'électricité disponible pour alimenter les consommateurs français. A chaque instant, des signaux clairs guident les consommateurs pour adopter les bons gestes afin de limiter la consommation nationale d'électricité. Un dispositif d'alerte indique les périodes où les Français sont appelés à réduire ou décaler leur consommation d'électricité pour éviter les coupures ou en réduire leur durée.

CHAQUE GESTE COMPTE

Chacun a le pouvoir de réduire la consommation d'électricité en France en adoptant des gestes simples. Ces écogestes peuvent avoir un véritable impact. Par exemple, si tous les foyers français éteignaient 1 ampoule, cela permettrait d'économiser jusqu'à 600 MW à l'échelle du pays, soit l'équivalent de la puissance d'une unité de production de la centrale à charbon de Cordemais (44) ; ou l'équivalent de la consommation électrique cumulée des métropoles de Rennes et de Brest.

LES SIGNAUX

Signal vert :

il signifie que le niveau de consommation en électricité est inférieur à la production



disponible pour la journée et que nous disposons de marges suffisantes.

Signal orange :

le système électrique est tendu. Le renforcement des réserves d'électricité disponibles sont faibles, c'est-à-dire quand la production disponible est très proche du niveau de consommation attendu. RTE active tous les leviers à sa disposition (baisse de la tension, effacements de la consommation des industriels, etc.) pour conserver des marges suffisantes.

Signal rouge :

le système électrique est très tendu. Le signal rouge est activé lorsqu'il n'y a pas assez d'électricité pour couvrir les besoins en France. Chaque jour, RTE prévoit le niveau de consommation des Français et, en parallèle la production d'électricité disponible (et le niveau d'import possible). Dans les cas rares où les besoins en électricité ne pour-

raient pas être couverts, des coupures locales, maîtrisées et d'une durée maximale de 2h seraient organisées. Le site Ecowatt donnerait alors à chaque Français les informations en temps réel pour se préparer à cette situation : carte des départements, dispositions à prendre par chaque français, etc. L'adoption des écogestes peut permettre d'éviter les coupures ou

d'en réduire la durée. Celles-ci pourraient être évitées en baissant la consommation nationale de 1 à 5% dans la majorité des cas, et jusqu'à 15% dans les scénarios les plus extrêmes.

INFORMATIONS

Retrouvez toutes les informations sur :

<https://www.monecowatt.fr/>



Téléchargez l'application en flashant ce QRCode avec votre smartphone



Économies d'énergie

Dans le contexte énergétique inédit que nous traversons, chaque geste compte pour réaliser collectivement des économies d'énergie :



1 - CHAUFFAGE CLIMATISATION VENTILATION

Le chauffage est la première dépense énergétique d'un site et souvent source de gaspillage. Des gestes simples pour concilier confort et économies d'énergie :

- Maintenir les fenêtres fermées quand le chauffage ou la climatisation fonctionnent
- Éteindre le chauffage ou la climatisation en quittant le lieu de travail
- Adapter la climatisation pour un écart maximum de 6 °C entre les températures intérieures et extérieures
- Nettoyer et entretenir régulièrement les filtres de ventilation
- Entretenir régulièrement le système de chauffage climatisation

Pour aller plus loin avec un expert EDF :

- S'assurer que le système de chauffage climatisation ventilation soit optimisé en termes de confort et de coût d'exploitation
- Vérifier le fluide frigorigène de la climatisation et sa conformité à la législation.

2 - ÉCLAIRAGE

L'éclairage, c'est 12% de la consommation de votre site. Quelques idées lumineuses

pour bien vous éclairer :

- Allumer uniquement lorsque la lumière naturelle n'est pas suffisante
 - Éteindre la lumière dans les pièces inoccupées
 - Utiliser des ampoules plus performantes et moins énergivores de type fluo-compactes, tubes fluo-rescents haut rendement, ballast électroniques, leds...
 - Installer des détecteurs de présence dans vos locaux
- Pour aller plus loin avec un expert EDF :
- Étudier l'intérêt d'un système de pilotage de l'éclairage
 - Valoriser votre établissement par un éclairage extérieur performant.

3 - BATI - ISOLATION

Une bonne isolation permet de réduire les déperditions thermiques et par conséquent, de limiter de fait les consommations d'énergie liées au chauffage ou la climatisation.

- Régler les ferme-portes
- Changer les joints des portes et fenêtres régulièrement
- Poser des stores ou films solaires sur les parois vitrées exposées au rayonnement solaire.

Pour aller plus loin avec un expert EDF :

- Évaluer la qualité de l'isolation du bâti et vérifier la présence de ponts thermiques
- Estimer la qualité isolante des surfaces vitrées
- Étudier la pertinence d'un rideau d'air chaud avec régulation pour limiter les entrées d'air froid.

4 - APPAREILS ÉLECTRIQUES

Les appareils électriques représentent jusqu'à 20% de la consommation énergétique d'un site. Quelques astuces pour maîtriser cette dépense énergétique indispensable à votre activité :

- Éteindre vos écrans et mettre vos ordinateurs en veille lors de vos absences de courte durée
- Ne pas laisser les appareils électriques en veille
- Grouper les photocopies plutôt que de les faire une par une.

5 - EAU CHAUDE SANITAIRE

Quelques conseils utiles pour réduire vos consommations d'eau et d'électricité

- Limiter la température à 60°C
- Installer des mousseurs sur les robinets
- Faire entretenir régulièrement



ment votre installation de production

Pour aller plus loin avec un expert EDF :

- Étudier l'intérêt d'un système de stockage d'eau chaude en heures creuses.

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ CALENDRIER DES PERMANENCES DU MÉDIATEUR DE JUSTICE :

Pour tout problème de droit privé, le médiateur de justice peut vous aider. Une fois par mois il tient une permanence sur rendez-vous de 9h à 11h30 dans différentes mairies :

- Mardi 3 janvier à la mairie de Pleudihen

→ HORAIRES D'HIVER DES DÉCHETTERIES :

• PLANCOET ZA de Nazareth

02 96 80 29 72

Du 4 novembre

au 31 janvier :

Lundi 9h - 12h

Mardi, mercredi, vendredi et

samedi : 9h - 12h et 14h - 17h

Jeudi 14h - 17h

• MATIGNON

Route du Chemin Vert

02 96 41 12 63

Du 1er octobre au 31 mars :

Mardi, mercredi, jeudi, ven-

dredi et samedi : 9h - 12h et

13h30 - 17h30

Les Compagnons du Devoir :

Journées Portes Ouvertes les 14 et 15 janvier et le 11 mars 2023 de 9h30 à 17h30.

Trouver sa voie professionnelle est une étape cruciale de la vie. Après le collège, après le baccalauréat, ou plus tard à l'occasion d'une reconversion professionnelle, il est primordial de pouvoir s'informer, échanger pour trouver ou confirmer ses affinités.

Organisées chaque année dans tout l'Hexagone, les Journées Portes Ouvertes des Compagnons du Devoir sont l'occasion pour les jeunes en quête d'orientation de découvrir un modèle de formation original, concret et offrant de solides perspectives d'emplois. Se former au sein des Compagnons du Devoir est l'opportunité de vivre une aventure humaine et culturelle extraordinaire.

Passionnés de leurs métiers, riches de leurs expériences, les Compagnons, apprentis et itinérants sont les meilleurs porte-paroles de l'institution, ces journées leur offrent la possibilité de transmettre leurs savoirs autour d'ateliers, animations, et réunions d'information et de susciter des vocations.



LA FORMATION CHEZ LES COMPAGNONS DU DEVOIR :

Connus et reconnus pour la qualité de leurs formations, les Compagnons du Devoir proposent différents parcours en alternance :

- Après la 3^e (collégien ou lycéen) ou un bac général ou technologique pour acquérir un 1^{er} diplôme du métier en 1, 2 ou 3 ans (CAP, Bac Pro...) et poursuivre, si on le souhaite, son parcours via le Tour de France jusqu'à l'Exécutif Master, en fonction des métiers.
- Après un 1^{er} diplôme du métier : obtention de diplômes supérieurs (brevet professionnel, BTS, licence professionnelle, ...) tout en réalisant son Tour de France pour se perfection-

ner dans son métier par le voyage.

- En formation continue pour les salariés d'entreprise ou les personnes souhaitant monter en compétences ou se reconvertir professionnellement.

LES MÉTIERS DU COMPAGNONNAGE :

Les métiers des Compagnons du Devoir sont répartis en 4 filières principales : bâtiment et aménagement, technologies de l'industrie, matériaux souples et métiers du goût. Leur liste évolue constamment : certains, comme celui de tailleur de pierre, existent depuis toujours, d'autres ont été accueillis plus récemment, comme les fromagers ou les charcutiers.

Les 3 piliers chez les Compagnons du Devoir :

L'apprentissage d'un métier est fondamental chez les Compagnons du Devoir, mais on ne saurait réduire l'association à un simple organisme de formation car c'est un véritable parcours de vie qu'elle propose. Cette

expérience repose sur 3 piliers qui sont le métier, la communauté et le voyage :

- Apprendre un métier en alternance : réaliser son projet et acquérir un savoir-faire,
- Vivre en communauté : faire partie d'un groupe soudé et partager son quotidien avec des garçons et filles de son âge,
- Voyager pour partager d'autres expériences : s'épanouir en vivant une aventure professionnelle et humaine au cours d'un Tour de France qui comprend au moins une étape d'un an à l'étranger.

Pour les Compagnons du Devoir, un métier doit permettre de trouver sa place dans la société : c'est par lui que l'on s'accomplit en mettant en harmonie ses ressources manuelles, intellectuelles, relationnelles, émotionnelles et culturelles.

OÙ PARTICIPER AUX JOURNÉES PORTES OUVERTES ?

En Bretagne : Brest, Rennes, Saint-Brieuc.

Informations et adresses : www.formezvousautrement.fr

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

Les nouvelles inscriptions à l'école pour l'année 2023-2024 se font en mairie.

Les documents à fournir par les parents sont : le livret de famille, un justificatif de domicile et un certificat de radiation de l'école précédente le cas échéant.



→ BARBOTONS DANS LA RIVIÈRE :

Découvrez ou redécouvrez l'espace d'éveil à la nature pour les tout petits de 1 à 6 ans « Barbotons dans la rivière ». En intérieur dans l'espace d'exposition de la Maison Pêche et Nature, cet ensemble de pôles adaptés aux plus jeunes permet de s'émerveiller de la richesse des milieux aquatiques. Jeux, lectures, histoires, tapis d'éveil, aquariums, pêche à la ligne...

Du lundi 6 février au vendredi 3 mars 2023

- Du 11 au 26 février, pendant les vacances scolaires Zone B : 9h30-12h30 et 14h-17h30, du lundi au samedi
- Du 6 au 10 février et du 27 février au 3 mars : 14h-17h30, du lundi au vendredi (matinées réservées aux groupes de petite enfance sur réservation)

Entrée libre et gratuite. Informations à retrouver sur www.maisonpechenature.com ou notre page facebook : www.facebook.com/maisonpechenature22. Maison Pêche et Nature des Côtes d'Armor, 2 rue des grands moulins, 22270 Jugon les Lacs

Le Parc naturel régional Vallée de la Rance Côte d'Émeraude : Territoire d'excellence

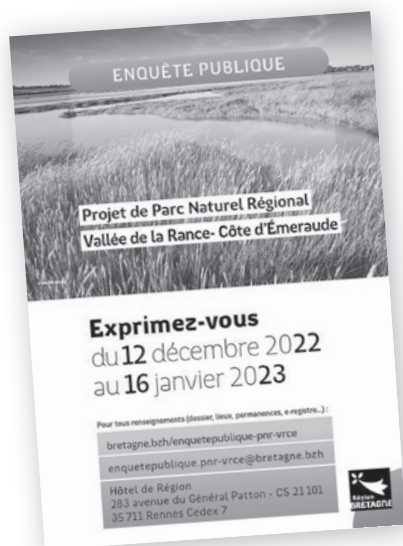
Un parc naturel régional est un territoire d'excellence, pionnier du développement durable et vivier d'expériences novatrices. Le Parc naturel régional Vallée de la Rance Côte d'Émeraude a pour vocation d'agir pour et avec tous, en liant les habitants au territoire.

L'OUTIL DES COMMUNES

Le Parc sera l'outil des communes et des autres collectivités au service du territoire et de ses habitants pour rassembler et reconnecter ce territoire de vie.

UNE OPPORTUNITÉ INÉDITE

Il constitue également une opportunité inédite pour renforcer les actions en local, pour développer une culture plurielle, vivre, expérimenter, apprendre et connaître l'ensemble de ses richesses naturelles, culturelles, patrimoniales et humaines pour mieux les préserver et mieux les valoriser.



UN FACILITATEUR

Moteur de changement majeur pour l'avenir, il sera en relation avec l'ensemble des partenaires, le facilitateur et l'« assemblée » pour ces missions :

- **La protection et la gestion du patrimoine naturel et culturel**, notamment par une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages
- **L'aménagement du territoire**, en contribuant à la définition et l'orientation des projets d'aménagement
- **L'accueil, l'éducation et l'information du public**. Les Parcs favorisent le contact avec la nature, sensibilisent les habitants aux problèmes environnementaux
- **Le développement économique et social**, animer et coordonner les actions économiques et sociales

pour assurer une qualité de vie sur son territoire. Les Parcs soutiennent les entreprises respectueuses de l'environnement qui valorisent ses ressources naturelles et humaines

L'expérimentation et la recherche

Les Parcs contribuent à des programmes de recherche et ont pour mission d'initier des procédures nouvelles et des méthodes d'actions.

INFORMATIONS :

Pour en savoir plus sur le projet de Charte du Parc et vous exprimer, toutes les informations de l'enquête publique sont sur le site internet du Parc : <https://pnr-rance-emeraude.fr/>

PROGRAMMATION CULTURELLE PLANCOËT PLÉLAN

• À L'OUEST

Collectif BAJOUR

Drame sensible
Samedi 7 janvier 20h30 - Théâtre des Jacobins / Dinan 25€/21€/6€. Une exploration poignante, tendre et sensible des liens qui unissent une famille.

• FILLE OU GARÇON ?

Marion Rouxin

Chanson francophone
Mardi 10 janvier 20h30 - Théâtre des Jacobins / Dinan 8€/6€. Des chansons pour accompagner, peut-être, les enfants à devenir grands et heureux.

• JAZZ DE LOREAN

Alone in Luna Park

Solo chaud et envoûtant
Vendredi 13 janvier 20h30 - Église / Corseul. 11€/8€/6€
Un solo piano-voix envoûtant et engagé aux sons rock, jazz, New Orléans, forains, saloon...

• DE TOUTES PIÈCES

D'A. TCHÉKHOV - Compagnie Le combat ordinaire

Pièces désopilantes pour chaises robustes. Vendredi 27 janvier 20h30 - Salle d'Armor / Saint-Cast Le Guildo - 11€/8€/6€
« La demande en mariage »,

« L'ours » et « Le chant du cygne » : 3 succulentes courtes pièces d'Anton Tchekhov.

• MOTS PREMIERS

Compagnie A K Entrepôt

Théâtre et danse
Dimanche 29 janvier 20h30 - Salle des fêtes / Plouër-sur-Rance. 8€/6€
Joute verbale et corps à corps entre un comédien polyglotte et un danseur hip-hop.

• L'HISTOIRE DU SOLDAT

- IGOR STRAVINSKY & CHARLES RAMUZ - Orchestre National de Bretagne

Mimodrame musical et circassien. Jeudi 2 février 20h30 - Théâtre des Jacobins / Dinan 25€/21€/6€

Un conte populaire russe revisité par Stravinsky pour sept musiciens, un conteur, deux danseurs et une fil-de-fériste.

+ d'Infos : 02 96 87 03 11 (Théâtre des Jacobins) ou 02 96 84 00 57 (Office de Tourisme de Plancoët) ou sur :

<http://saison-culturelle.dinan-agglomeration.fr/>



VIE COMMUNALE : associations et entreprises

Amicale Laïque :

• GOUTER DE NOËL 3/12/2022

Réel succès pour cette première manifestation avec plus de 50 enfants présents accompagnés de leurs parents, grands-parents, famille...

Après plusieurs chansons interprétées par les enfants à l'aide des enseignants et des ATSEM, nous avons eu le plaisir d'accueillir le Père Noël qui a fait sa distribution de friandises et de bonbons à tous les enfants présents. Les parents ont pu immortaliser ces instants puis se retrouver chaleureusement autour d'un vin chaud ou d'un biscuit de Noël.

La salle des Fêtes était magnifiquement bien décorée grâce aux enfants de la garderie de Saint-Lormel et aux agents du service périscolaire qui n'ont pas manqué de créativité. Grâce aux élus, aux enseignants, au personnel scolaire et périscolaire, à tous les membres actifs et à toutes les personnes présentes, cette soirée fût un moment inoubliable!

Prochaines manifestations à venir :

- Loto 26 Mars 2023 à CREHEN
- vente de graines / bulbes
- benne à ferraille
- kermesse 17 Juin 2023 à SAINT LORMEL



L'amicale Laïque de CREHEN-ST-LORMEL vous souhaite tous ses bons vœux pour cette nouvelle année 2023

COMITÉ DES FÊTES :

• Téléthon :

Le 3/12/22, le Comité des Fêtes a remis la somme de 1900 € au Téléthon. Un grand merci pour leur générosité à tous les acteurs de cette manifestation : bénévoles, donateurs et acheteurs de gâteaux.

• Assemblée générale :

L'Assemblée Générale du Comité des Fêtes aura lieu le samedi 21 janvier 2023, à 18h à la mairie. Toutes les personnes intéressées y sont les bienvenues.

Comme toutes les associations, le Comité des Fêtes n'existe que grâce au bénévolat et nous serons ravis d'accueillir des nouveaux membres, dans un esprit de convivialité.

LORMELIMELO :

• ATELIER PATCHWORK :

L'atelier patchwork, initié par LORMELIMELO, a établi son calendrier pour le 1^{er} trimestre 2023.

Il se déroulera, le lundi 16/1, 30/1, 13/2, 27/2, 13/3 et 27/3, de 14h à 16h, salle du Conseil Mairie de ST LORMEL.

N'hésitez pas à venir vous joindre à nous, ou à nous rendre visite pour découvrir. Atelier gratuit. Seule l'adhé-



sion à l'association (10€ pour l'année) est demandée. INFOS: au 06 73 36 53 36 ou au 02 96 80 46 84

• PREMIÈRES PUCES DE COUTURIÈRES ET LOISIRS CRÉATIFS

DIMANCHE 5 MARS 2023 de 9H à 17H, SALLE POLYVALENTE DE ST LORMEL

Vous avez des tissus, revues, accessoires en lien avec couture ou loisirs créatifs à céder à petit prix.

Profitez de l'opportunité : 5€ la table de 1,80M...

Règlement et inscription disponibles dès à présent auprès de Danielle : 0622067778 ou Odile : 0673365336

Et n'hésitez pas à en parler autour de vous.

CORNHOLE :

Le Cornhole Club de Saint-Lormel devient ARMOR'HOLE.

Nouveau nom, nouveau logo. Une super équipe qui se crée. Le Club de cornhole de Saint-Lormel compte désormais 10 membres actifs, après un vote, nous avons décidé de changer le nom du club et de refaire un nouveau logo. Les horaires de jeu ont égale-



ment été modifiés, désormais nous jouons le mercredi et le vendredi soir de 18 à 20h. Nous vous invitons à venir découvrir le jeu du Cornhole au boulodrome de Saint-Lormel. Le club est officiellement affilié à la FFCH (Fédération Française de Cornhole). Nous avons réussi à réunir plusieurs sponsors afin que l'on puisse acheter le matériel nécessaire, tels que Krys Plancoët, Hyper U Plancoët, Kayak Armor, Les Bretons Ambulants, Chope et Compagnie Dinard et Armor Conseil Immobilier.

CONTACT :
armorhole@gmail.com

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS :

• ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :
le samedi 21 janvier 2023